



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pensions de réversion

Question écrite n° 107010

Texte de la question

M. Alain Bocquet demande à M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille quelles dispositions s'appliquent en matière de pension de réversion aux personnes, veuves et veufs, qui souhaitent ou prévoient de se remarier ou de vivre maritalement. Il lui demande également si le Gouvernement envisage de faire évoluer les dispositions actuelles qui, au vu des informations communiquées, pénalisent les femmes et hommes concernés.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107010

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10783